

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
UER EN CRÉATION ET NOUVEAUX MÉDIAS
PLAN DE COURS

SESSION : HIVER 2017

COURS : MODÈLES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION DE MASSE (CMM 1212)

CENTRE : ROUYN-NORANDA

PROFESSEUR-E-S : LOUIS-PAUL WILLIS

COURRIEL : louis-paul.willis@uqat.ca

DÉLÉGUÉ-E DE COURS : _____
(en caractères d'imprimerie)

COURRIEL : _____

CE PLAN DE COURS A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET EXPLIQUÉ	
AUX ÉTUDIANT-E-S	
<u>De Rouyn-Noranda</u>	<u>le date et mois 2017</u>
(Lieu)	(Date)

SIGNATURE DU DÉLÉGUÉ-E DE COURS

ACCEPTATION DÉPARTEMENTALE

Par : _____

Date : _____

Descriptif du cours :

Depuis l'invention de la photographie au milieu du 19^e siècle, la reproduction technique de l'œuvre d'art a largement bouleversé la relation de l'individu occidental avec le discours culturel et artistique. Par le fait même, cette reproduction technique en est également venue à profondément modifier la relation de ce même individu avec la réalité du monde qui l'entoure. Ces deux relations modifiées – l'individu et l'art ; l'individu et la réalité – sont à la base de plusieurs questionnements pouvant aujourd'hui être dirigés à l'endroit du discours mass-médiatique. Qui plus est, dans le contexte médiatique actuel où les discours se font de plus en plus envahissants, il s'avère impératif d'examiner l'importance, et la crédibilité, que nous prêtons à ces médias. Ce sont ces questionnements qui susciteront notre intérêt dans le cadre de ce cours.

Le but premier de ce cours consiste à amener l'étudiant à questionner les divers discours mass-médiatiques afin d'en comprendre la portée idéologique, le tout dans le but de développer une forme avancée de littératie médiatique. À cet effet, nous effectuerons un parcours chronologique et thématique des différents questionnements critiques qui ont été adressés à l'endroit de la culture populaire, et des médias de masse qui la diffusent, au cours du dernier siècle. À travers ce parcours, nous prendrons connaissance de la naissance de la critique culturelle marxiste, qui questionne l'aliénation de l'individu devant la marchandisation et la sérialisation des discours artistiques et culturels ; nous prendrons connaissance par la suite de la critique sociologique, qui examine les impacts socioculturels des médias de masse et de leur médiation audiovisuelle ; nous aborderons finalement les discours psychanalytiques et féministes, qui remettent en question la construction même de l'individualité et du genre à travers les discours culturels de masse. À la lumière de ce parcours pour le moins chargé, l'étudiant(e) sera en mesure de développer un sens aiguisé de l'analyse et de la critique médiatique.

OBJECTIF ET CONTENU DU COURS :

Objectif général :

Le but premier de ce cours est de développer chez l'étudiant(e) une littératie médiatique aiguisée. L'étudiant(e) sera amené(e) à prendre connaissance de différents axes théoriques portant sur le discours massmédiatique et sa critique ; il (elle) sera également amené(e) à mettre à profit ces outils théoriques dans l'analyse critique de diverses formes de discours massmédiatiques. Finalement, il (elle) sera amené(e) à intégrer sa capacité critique par le biais d'un instrument massmédiatique permettant une forme de pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

À la fin de la session, il est attendu que l'étudiant(e) soit en mesure de :

- Comprendre les différents effets des médias de masse sur l'individu et sur la société;
- Comprendre, décrire et synthétiser les différents courants critiques reliés à l'étude des médias de masse (marxisme, sociologie, psychanalyse, féminisme) ;
- Remettre en question les différents axes théoriques discutés ;
- Questionner les diverses formes de discours médiatiques et culturels ;
- Produire une analyse mettant à profit le contenu conceptuel du cours ;
- Produire une argumentation cohérente et en lien avec des discours médiatiques de masse ;
- Mettre à profit la pratique réflexive dans le cadre de ses commentaires et de ses critiques.

PLAN DU COURS :

Cours 1 12 janvier	Introduction du cours ; présentation du plan de cours Visionnement : <i>Opération Lune</i> (Karel, 2002) Introduction au blogue comme pratique réflexive
Cours 2 19 janvier	Walter Benjamin et la reproductibilité technique de l'œuvre d'art LIRE : texte de Benjamin
Cours 3 26 janvier	La critique marxiste de l'art : l'école de Francfort (I) Le conformisme et l'aliénation dans le discours culturel BLOGUE – Entrée 1
Cours 4 2 février	La critique marxiste de l'art : l'école de Francfort (II) L'industrialisation et la marchandisation de la culture BLOGUE – Entrée 2 LIRE : texte de Baudrillard
Cours 5 8 février	Le simulacre, la simulation et la société du spectacle LIRE : Texte de Debord BLOGUE – Entrée 3
Cours 6 16 février	Synthèse théorique en vue de l'examen (contenu selon le besoin) Analyse de <i>Paris, Texas</i> OU <i>Pink Floyd The Wall</i> BLOGUE – Entrée 4 VOIR : Paris, Texas (Wenders, 1984)
Cours 7 23 février	EXAMEN DE MI-SESSION
Semaine de lecture – 27 février au 3 mars 2017 BLOGUE – Entrée 5	
Cours 8 9 mars	L'individualisme postmoderne : Gilles Lipovetsky et l'attrait de l'hédonisme BLOGUE – Entrée 6 LIRE : Texte de Lipovetsky
Cours 9 16 mars	Le discours télévisuel et la télécratie : Bernard Stiegler, Alain Ehrenberg et les dangers de la télévision LIRE : texte de Stiegler
Cours 10 23 mars	Michel Foucault, Gilles Deleuze et les sociétés de contrôle BLOGUE – Entrée 7 LIRE : Texte de Deleuze
Cours 11 30 mars	Noam Chomsky et la fabrique de l'opinion BLOGUE – Entrée 8 LIRE : Texte de Chomsky
Cours 12 6 avril	La puissance de l'image : l'identification et la psychanalyse de l'image BLOGUE – Entrée 9
Cours 13 13 avril	Féminisme et médias de masse : Laura Mulvey et le plaisir scopique LIRE : Texte de Mulvey
Cours 14 20 avril	Todd McGowan et la société de la jouissance BLOGUE – Entrée 10
Cours 15 27 avril	Analyse de <i>Requiem for a Dream</i> VOIR : Requiem for a Dream (Aronofsky, 2000) REMISE DU TRAVAIL FINAL

NB – Il est à noter que ce calendrier est fourni à titre informatif uniquement ; les cours et leurs contenus peuvent se voir modifier selon le déroulement de la session et du cours.

Il est dans le meilleur intérêt de l'étudiant(e) d'effectuer les lectures indiquées dans ce calendrier, au meilleur de ses connaissances, AVANT le cours. De cette façon, le cours pourra apporter une compréhension supplémentaire à la lecture. *Les lectures exigées constituent un outil indispensable pour la réussite de ce cours !*

Les films mentionnés dans ce calendrier doivent être vus AVANT le cours en question, car le cours comportera une part importante dédiée à l'analyse filmique.

LA PRÉSENCE ET L'ASSIDUITÉ AU COURS SONT NÉCESSAIRES POUR SA BONNE RÉUSSITE. L'ÉTUDIANT/E QUI S'ABSENTE RÉGULIÈREMENT VERRA MISE EN PÉRIL SA RÉUSSITE DU COURS.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT :

(Définir les rôles respectifs des étudiants et du professeur)

La responsabilité du professeur consistera à dispenser les cours portant sur divers contenus théoriques et pratiques reliés aux médias de masse et à leur réception par l'individu et la société. Les cours prendront la forme de cours magistraux interactifs et de discussions guidées au cours desquelles les étudiantes et étudiants seront fortement encouragés à participer en n'ayant pas peur de poser des questions. Le contenu conceptuel de ce cours étant chargé, chaque séance sera consacrée à une approche théorique particulière, qui sera présentée dans un premier temps, pour ensuite être exemplifiée par la suite.

La responsabilité des étudiantes et des étudiants sera d'être présent aux séances de cours et conférences, de participer aux discussions de groupe et de compléter les lectures et visionnements préparatoires, pour lesquels des explications seront toujours fournies. Les étudiantes et les étudiants sont fortement encouragés à partager leurs opinions, tout en s'assurant de respecter les opinions des autres. Aussi, les étudiantes et les étudiants sont encouragés à visiter le site du cours sur Moodle AU MOINS une fois par semaine, de préférence vers la fin de la semaine; le professeur pourrait y laisser des informations importantes concernant les séances à venir, ainsi que les travaux et autres informations pertinentes. Les étudiants doivent également visiter assidûment le blogue du cours (adresse au bas de cette page). Finalement, des visionnements de films seront proposés à l'extérieur des séances de cours ; la présence à ces séances de visionnement n'est pas obligatoire, mais elle est fortement encouragée et pourrait s'avérer importante dans la réussite du cours.

Les étudiantes et les étudiants ne doivent surtout pas hésiter à contacter le professeur pour toute question ou préoccupation pouvant survenir au cours de la session. Le professeur sera disponible sur rendez-vous, à l'initiative de l'étudiante ou de l'étudiant. Vous pouvez rejoindre le professeur par courriel à l'adresse louis-paul.willis@uqat.ca.

Adresse du blogue du cours : <http://www.litteratiemediatique.com/>

NOTES IMPORTANTES :

- **La présence au cours est requise ; l'étudiant/e qui s'absente régulièrement verra mise en péril sa réussite du cours.**
- **Les retards ne sont pas tolérés. En cas de retards répétés, le professeur se réserve le droit de barrer la porte de la salle de cours.**

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT-E :

Évaluation	Pondération	Date d'échéance
I – Examen de mi-session	30%	Cours 7 – 22 février
<i>Examen sur table visant à valider la bonne compréhension des notions discutées en classe.</i>		
II – Travail final	40%	Fin de la session – date à déterminer
<i>Analyse d'un film ou d'une série télévisée (choisi parmi une liste prédéterminée) en lien avec les axes théoriques discutés en classe. La liste des films et émissions pouvant faire l'objet de ce travail sera remise après la semaine de lecture, de sorte que l'étudiant(e) puisse être en mesure de réfléchir à son analyse d'avance.</i>		
III – Tenue d'un blogue critique	30%	10 entrées au total
<i>Tout au long de la session, l'étudiant devra tenir un blogue dans lequel il (elle) effectuera des entrées hebdomadaires. Les entrées traiteront de l'actualité médiatique, du contenu théorique vu en classe, des ouvrages massmédiatiques discutés, ainsi que des entrées effectuées sur le blogue d'autres étudiants.</i>		

I – EXAMEN DE MI-SESSION (30%) :

L'examen aura pour but de valider la bonne compréhension des concepts et notions vus en classe durant la première partie de la session. Il consistera en des questions à court et moyen développement ; il sera évalué en lien avec la compréhension théorique, la pertinence des exemples et l'organisation générale de l'argumentation.

II – TRAVAIL FINAL (40%) :

Il s'agira de rédiger un texte analytique d'environ 12 pages (24 pages si le travail est fait en équipe) sur un objet mass-médiatique choisi parmi une liste préétablie. Cette analyse devra clairement démontrer la capacité de l'étudiant(e) à manipuler les notions et concepts théoriques discutés au cours de la session. Ce travail final sera évalué en fonction de la compréhension théorique, de la pertinence de l'argumentaire, de l'organisation générale de l'argumentation, ainsi que du progrès individuel de l'étudiant.

III – TENUE D'UN BLOGUE CRITIQUE (30%) :

L'étudiant(e) devra effectuer 10 entrées dans un blogue qu'il/elle aura créé en début de session. Les entrées effectuées, ainsi que les commentaires à l'endroit des autres blogues, seront évalués en fonction de la capacité critique de l'étudiant(e), ainsi que sa mise à l'épreuve de la pratique réflexive. Les détails sur les attentes relatives aux entrées dans le blogue seront présentés en classe à la séance 2.

SYSTÈME DE NOTATION EN VIGUEUR

Excellent	Très bien	Bien	Passable	Échec
93 et + : A+ (4,3)	83 à 86 : B+ (3,3)	73 à 76 : C+ (2,3)	63 à 66 : D+ (1,3)	59 et - : E (0)
90 à 92 : A (4,0)	80 à 82 : B (3,0)	70 à 72 : C (2,0)	60 à 62 : D (1,0)	
87 à 89 : A- (3,7)	77 à 79 : B- (2,7)	67 à 69 : C- (1,7)		

SOURCES DOCUMENTAIRES :

LIVRE OBLIGATOIRE :

Un recueil de textes sera mis à la disposition des étudiants à la COOP et contiendra l'ensemble des lectures exigées dans le cadre de ce cours.

BIBLIOGRAPHIE :

Adorno, T. W. & M. Horkheimer. (1974). La production industrielle de biens culturels. *La dialectique de la raison*. Paris : Gallimard.

Arendt, A. (1972). *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.

Aumont, J. (et al.). (1994). *Esthétique du film*. Paris : Nathan.

Aumont, J. (1990). *L'image*. Paris : Nathan.

Baudrillard, J. (1968) *Le système des objets*. Paris : Gallimard.

Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation*. Paris : DeNoël.

Baudrillard, J. (1981). *Simulacres et simulation*. Paris : Galilée.

Benjamin, W. (2000). L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique (dernière version de 1939). *Œuvres III*. Paris : Gallimard.

Chomsky, N. (2004). Les exploits de la propagande. *Propagande, médias et démocratie*. Montréal : Écosociété.

Debord, G. (1992). *La société du spectacle*. Paris : Gallimard.

Deleuze, Gilles. (1990). « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle ». *Pourparlers*. Paris : Minuit.

De Lauretis, T. (1987). *Technologies of Gender*. Bloomington : University of Indiana Press.

Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévis.

Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris : Calmann-Lévis.

Foucault, M. (1976). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.

Lasch, C. (1979). *The culture of Narcissism*. New York : W. W. Norton.

Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide*. Paris : Gallimard.

Lipovetsky, G. (2006). *Le bonheur paradoxal*. Paris : Gallimard.

Lipovetsky, G. (2007). *L'écran global*. Paris : Gallimard.

McLuhan, M. (1993). *Pour comprendre les médias*. Saint-Laurent (QC) : Bibliothèque québécoise.

McGowan, T. (2004). *The End of Dissatisfaction ? Jacques Lacan and the Emerging Society of Enjoyment*. Albany (NY) : SUNY Press.

Mulvey, L. (2009). *Visual and Other Pleasures (2nd édition)*. New York : Palgrave MacMillan.

Stiegler, B. (2006). *La télécratie contre la démocratie*. Paris : Flammarion.

FILMOGRAPHIE

- Altman, R. (1997). *The Player*.
- Aronofsky, D. (2000). *Requiem for a Dream*.
- Aronofsky, D. (2010). *Black Swan*.
- Asselin, O. (2008). *Un capitalisme sentimental*.
- Ball, A. (et al.). (2001). *Six Feet Under*. **TV**
- Ball, A. (et al.). (2008). *True Blood*. **TV**
- Brooker, C. (et al.). (2011). *Black Mirror*. **TV**
- Campion, J. (1993). *The Piano*.
- Campion, J. (2000). *Holy Smoke !*.
- Chaplin, C. (1936). *Modern Times*.
- Clooney, G. (2005). *Good Night, and Good Luck*.
- Coppola, F.F. (1994). *The Conversation*.
- Cronenberg, D. (1999). *eXistenZ*.
- Dayton, J. (2006). *Little Miss Sunshine*.
- Eastwood, C. (2009). *Gran Torino*.
- Fincher, D. (1999). *Fight Club*.
- Garland, A. (2015). *Ex Machina*.
- Gilliam, T. (1985). *Brazil*.
- Godard, J-L. (1965). *Alphaville*.
- Harron, M. (2000). *American Psycho*.
- Iñárritu, A. G. (2014). *Birdman*
- Jonze, S. (2013). *Her*.
- Karel, W. (2002). *Opération Lune*.
- Kaye, T. (1998). *American History X*.
- Levinson, B. (1998). *Wag the Dog*.
- Lucas, G. (1971). *THX 1138*.
- Lynch, D. (et al.). (1990). *Twin Peaks*.
- Lynch, D. (2001). *Mulholland Drive*.
- Marshall, J. (2003). *Dead Like Me*. **TV**
- McQueen, S. (2011). *Shame*.
- McTeigue, J. (2006). *V for Vendetta*.
- Moore, M. (2002). *Bowling for Columbine*.
- Moyle, A. (1990). *Pump Up the Volume*.
- Niccol, A. (2002). *S1MONE*.
- Nolan, J (et al.). (2016). *Westworld*. **TV**
- Parker, A. (1981). *Pink Floyd The Wall*.
- Penn, S. (2007). *Into the Wild*.
- Proyas, A. (1998). *Dark City*.
- Reitman, J. (2006). *Thank you for Smoking*.
- Ross, G. (2012). *The Hunger Games*.
- Schumacher, J. (1993). *Falling Down*.
- Scorsese, M. (1976). *Taxi Driver*.
- Scott, R. (1991). *Thelma and Louise*.
- Stone, O. (1994). *Natural Born Killers*.
- Surnow, J. (2001). *24*. **TV**
- Trogi, R. (2015). *Le mirage*.
- Verhoeven, P. (1997). *Starship Troopers*.
- Wachowsky, L. & A. (1999). *Matrix*.
- Weiner, M. (2007). *Mad Men*. **TV**
- Welles, O. (1941). *Citizen Kane*.
- Wenders, W. (1984). *Paris, Texas*.

Règles et procédures départementales :

Règle concernant l'évaluation de la qualité du français (UER07-CNM-04-06)

Adoptée par L'UER en création et nouveaux médias, lors de la 4ième réunion ordinaire tenue le vendredi 16 novembre 2007, à 9 h 00 à la salle B-301 de l'UQAT.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU la création de l'UER en création et nouveaux médias ;

VU la politique institutionnelle concernant la qualité du français écrit (les exigences linguistiques à l'admission à l'UQAT, février 1994) ;

VU les discussions en séance;

Sur proposition de Martin Legault

Appuyée par Cathy Vézina

IL EST RÉSOLU

1. Que le département adopte la règle suivante concernant la qualité du français dans les cours :

15 % de la note du cours sera réservé à l'évaluation de la qualité de la langue. Il est cependant à noter que le mode de gestion de ce 15% est laissé à la discrétion du professeur ou de la professeure.

2. Que cette règle entre en vigueur à compter de la session Hiver 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procédure concernant la gestion des travaux et des examens (UER07-CNM-04-07)

Adoptée par l'UER en création et nouveaux médias, lors de la 4ième réunion ordinaire tenue le vendredi 16 novembre 2007, à 9 h 00 à la salle B-301 de l'UQAT.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU la création de l'UER en création et nouveaux médias;

VU l'absence d'une politique sur la gestion des travaux et examens des étudiants;

VU la possibilité pour l'étudiant de conserver ses travaux et examens;

VU les discussions en séance;

Sur proposition de André Blanchard

Appuyée par Cathy Vézina

IL EST RÉSOLU

1. Que les étudiants soient informés qu'il est de leur responsabilité de conserver leurs travaux et examens. Si le professeur ne leur remet pas en classe, ils doivent faire une demande expresse au professeur pour les récupérer en vue, par exemple, de supporter une demande éventuelle de révision de notes.
2. Que ces dispositions entrent en vigueur pour la session HIVER 2008.
3. Que nonobstant ce qui précède, la professeure ou le professeur qui le souhaite peut conserver, à la suite d'une mise au point auprès des étudiants justifiant cette procédure, les travaux et les examens.
4. Que les étudiantes et étudiants prennent les moyens appropriés pour récupérer leurs travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Règle concernant le respect des échéances lors de la remise des travaux (UER07-CNM-02-07)

Adoptée par l'UER en création et nouveaux médias, lors de la 2ⁱème réunion ordinaire tenue le jeudi 11 octobre 2007, à 14 h 00 à la salle B-401 de l'UQAT.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU la création de l'UER en création et nouveaux médias ;

VU l'importance du respect des échéanciers dans l'industrie du multimédia, de la 3D et des nouveaux médias;

VU l'absence d'une politique sur le respect des échéances lors de la remise des travaux;

VU les discussions en séance;

Sur proposition de André Blanchard

Appuyée par Martin Legault

IL EST RÉSOLU

1. Que le département adopte la règle suivante concernant le respect des échéances lors de la remise des travaux :

Les travaux remis après la date fixée par le professeur se verront attribuer la note de 0 (Zéro). Donc, aucun retard ne sera accepté.

2. Que nonobstant ce qui précède, la professeure ou le professeur qui le souhaite peut accepter un travail en retard si l'étudiante ou l'étudiant lui fournit une explication qu'il juge valable.
3. Que cette règle entre en vigueur à compter de la session Hiver 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procédure concernant le plagiat (UER11-CNM-32-10)

Adoptée par l'UER en création et nouveaux médias de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, lors de la 32^e réunion ordinaire, le 4 avril 2011, à 10 h 00, à la salle D-313.1 de l'Université.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU l'existence de l'article 2.18 du règlement 3 – Études de 1^{er} cycle de l'UQAT (UQAT 2010, p. 22);

VU l'importance de la notion de droits d'auteur dans le domaine de la création;

VU l'absence de précision dans les plans de cours actuels;

Sur proposition de Cathy Vézina

Appuyée par David Paquin

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER, en complément de l'article 2.18 du règlement 3 de l'UQAT, la procédure suivante concernant les cas de plagiat et/ou de tentative de plagiat :

Tout acte (incluant la tentative ou la participation) de plagiat peut entraîner une ou plusieurs sanctions allant de l'annulation du travail, à l'échec du cours et jusqu'à la suspension du programme.

Sont considérés comme plagiat les actes suivants :

- a) Reproduire en partie un texte ou une œuvre d'un auteur ou d'un artiste, ou encore une partie d'un travail d'une autre étudiante ou d'un autre étudiant sans en indiquer les références;
- b) Présenter simultanément un même travail pour des cours différents sans avoir préalablement reçu l'approbation de chacun des professeurs;
- c) Reprendre, en tout ou en partie, un travail déjà remis à un professeur (il s'agit d'auto-plagiat);
- d) Copier ou essayer de copier de quelque façon lors d'un examen;
- e) Posséder ou utiliser, pendant un examen, des documents ou du matériel non autorisé;
- f) Utiliser les travaux ou examens d'une autre personne ou faire effectuer ses travaux par une autre personne.

ET D'AJOUTER cette procédure à tous les plans de cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ